

SOUS-TRAITANCE = MALTRAITANCE

Perte de compétence et d'autonomie Précarité pour les sous-traitants Externalisation et délocalisation des emplois

La place de la sous-traitance n'a cessé de s'élargir depuis de nombreuses années au sein de l'entreprise.

Beaucoup de salariés, de managers sont même en demande de ré-internalisation de certaines fonctions pour le bon fonctionnement des services. En effet le recours à la sous-traitance a entraîné une perte de compétences et donc d'autonomie pour notre entreprise qui peut être victime n'importe quand du manquement d'une entreprise prestataire.

Dès la mise en place de la politique 4C&D suivie de la crise pétrolière, ce sont les sous-traitants qui ont payé le plus lourd tribut.

Si le coût de certains contrats opérationnels était excessif, récemment, la baisse des tarifs imposée par Total a eu des conséquences parfois tragiques pour les salariés sous-traitants (licenciements secs, suicide, délocalisation.).

Moins cher, pourquoi pas, mais pour obtenir quoi en fin de compte ? Tirer les prix a des limites au-delà desquelles la qualité du service rendu n'y est plus. L'informatique en a subi les conséquences.

Il n'est pas prouvé qu'il soit plus coûteux et moins efficace de réaliser certaines tâches en interne.



**PLUS D'IDÉES
PLUS DE FORCE**

ACTU

Des propositions pour l'emploi :

**La CGT dans toutes les instances, CE, CCE,
Commission Formation Emploi (CFE)
demande:**

- **La ré-internalisation** des métiers de laboratoire (cdi de chantier et sous-traitance)
- **La réintégration des compétences** en informatique
- **L'embauche en CDI** des sous-traitants qualifiés qui le souhaitent et qui travaillent dans nos murs parfois de puis plus de 20 ans
- **Un engagement vis-à-vis** de l'emploi sur le territoire français
- **Une charte des entreprises** sous-traitantes: emploi en CDI, classification en adéquation avec les postes, quand c'est possible service en France.

Les salariés sous-traitants ne doivent pas être des variables d'ajustement de la politique industrielle de Total. La délocalisation de la sous-traitance à l'étranger va à l'encontre des valeurs prônées par Total et celles de ses salariés.

**Centre scientifique
& Technique Jean Féger**

F017 - avenue Larrribau
64018 PAU Cedex
05 59 83 42 56 / 60 43 / 68 21

**Tour Coupole
2 place J. Millier 4D10/4A01**

La Défense, 92078 PARIS
01 47 44 20 53 / 69 38
06 28 78 94 34

**Pôle Étude Recherche
Lacq (PERL)**

Pôle Économique 2 BP47
64170 LACQ
05 59 61 37 37/37 30



PLUS UNIS
PLUS
EFFICACES